WARA | | West Africa Rating Agency

l'étalon des performances, la sécurité des investissements

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Notation Financière d'ONATEL



WARA rehausse la note d'ONATEL de BBB- à BBB

L'opérateur de télécommunication burkinabè ONATEL voit sa note rehaussée de BBB- à BBB par WARA. La perspective attachée est stable.

Ouagadougou, le 09/07/2018 — **West Africa Rating Agency** (WARA) annonce aujourd'hui la revue de la notation d'**ONATEL**. Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de long terme d'ONATEL est rehaussée de «**BBB-**» à « **BBB** », en grade d'investissement, et sa notation de court terme reste «**w-4**». Ces notes reflètent essentiellement l'expertise de la société sur son marché domestique, sa position de leader historique au Burkina Faso, sa résilience face aux menaces externes ainsi que sa situation financière saine. La perspective attachée à ces notations est **stable.**

Simultanément, sur son échelle internationale, WARA affirme la notation d'ONATEL à iB/Stable/iw-6.

Les notations d'ONATEL restent tributaires des enjeux macroéconomiques et politiques burkinabés, ainsi que du maintien de sa rentabilité élevée et de sa pole position concurrentielle sur le marché domestique des télécoms. WARA justifie le rehaussement de la notation d'ONATEL et la perspective stable qui lui est attachée par le fait qu'ONATEL réussit à conserver une part prépondérante sur toutes les gammes offertes malgré l'intensification de l'environnement concurrentiel et un environnement réglementaire et social difficile. Le rehaussement de la note est aussi expliqué par la stratégie commerciale de la société ainsi que les investissements qu'elle réalise afin de maintenir sa compétitivité tout en restant innovante. Cela a permis à ONATEL d'élargir et de diversifier sa gamme de produits. L'autre élément important à souligner est la capacité de résilience d'ONATEL, qui a su traverser la crise sociale qui avait ébranlé la société en 2016. A tout cela s'ajoutent les performances financières robustes et en progression au cours des cinq dernières années. Enfin, le soutien opérationnel quotidien de Maroc Télécom, actionnaire majoritaire d'ONATEL, dont l'actionnariat est passé à 61% en avril 2018, permet à la société de mettre en place des procédures efficaces et étrennées depuis presqu'une décennie. Malgré la présence de Maroc Télécom au capital, « *la notation de contrepartie d'ONATEL ne bénéficie d'aucun facteur de support externe* » précise Oumar NDIAYE, l'analyste principal en charge, pour WARA, de la notation d'ONATEL. «*Toutefois, l'opinion de WARA quant à la solvabilité intrinsèque d'ONATEL tient compte du concours opérationnel du Groupe Maroc Télécom ; les scores qui sous-tendent la notation d'ONATEL intègrent implicitement la contribution du leader marocain des télécoms à la stabilité de sa filiale burkinabè.* ».

Cela dit, « *la notation d'ONATEL inclut aussi un ajustement défavorable à la carte des scores pour refléter l'importance du risque social, du risque réglementaire et fiscal, et l'augmentation de la pression concurrentielle qui serait susceptible de contribuer à la dilution des parts de marché des opérateurs* » ajoute monsieur NDIAYE.

Opérateur historique du Burkina Faso, ONATEL est doté d'une infrastructure opérationnelle en constante amélioration grâce au plan d'investissement mis en place (30 milliards de FCFA en 2017). ONATEL a augmenté en 2017 son parc mobile de 3% pour atteindre 7,3 millions de clients. L'internet mobile enregistre une progression de 29 % en 2017 avec près de 2,3 millions d'utilisateurs. Des efforts de fiabilisation de lignes réseaux a permis de redresser la tendance de l'activité fixe qui est passée à 76.000 clients en 2017 contre 75.727 clients en 2016. Le chiffre d'affaires a crû de 3% et s'est établi à 162,7 milliards de FCFA en 2017 (157 milliards en 2016) avec un résultat d'exploitation de 43,5 milliards de FCFA (en hausse de 7%) et un résultat net de 28,2 milliards de FCFA, démontrant ainsi la résilience d'ONATEL et sa capacité à générer des profits dans un environnement difficile.

Une amélioration de la notation d'ONATEL dépendrait: i) d'une amélioration de la notation du Burkina Faso, ce qui paraît peu probable à court terme; ii) du gain significatif et durable de parts de marché dans la téléphonie mobile et l'internet fixe pour creuser l'écart avec la concurrence ; iii) de la modernisation continue de ses infrastructures pour améliorer sensiblement la qualité du réseau ; iv) de la réduction du déficit de l'activité fixe, notamment par l'action combinée d'un développement de cette partie du chiffre d'affaires et par une réduction des charges de personnel ; et v) d'une amélioration des délais de recouvrement des créances clients.

Une détérioration de la notation d'ONATEL serait la conséquence : i) d'une détérioration significative et durable des résultats d'ONATEL par une baisse de sa part de marché et de son chiffre d'affaires si un 4ème opérateur venait à entrer sur le marché ; ii) de la matérialisation du risque social ou politique au Burkina Faso, ce qui pourrait durablement fragiliser l'économie nationale et l'activité d'ONATEL ; ou iii) de l'augmentation de la pression réglementaire et fiscale, à un degré à même de ponctionner les résultats d'ONATEL de manière excessive.

A titre de référence, WARA estime que la probabilité d'occurrence des scénarios favorables est équivalente à celle des scénarios défavorables à moyen terme, ce qui signifie en d'autres termes que la notation actuelle d'ONATEL contient autant de possibilités de rehaussement que de risques d'abaissement.

La méthodologie que WARA utilise pour la notation d'ONATEL est la méthodologie de notation des entreprises industrielles et commerciales, publiée le 15 juillet 2012, révisée en septembre 2016 et disponible sur le site internet de WARA :
http://www.emergingmarketsratings.com/

Les sources d'information utilisées par WARA pour la conduite de la notation d'ONATEL sont principalement les informations privatives obtenues lors des échanges avec le management d'ONATEL, au cours du mois d'avril 2018. Ces informations, couplées à des sources publiquement disponibles, sont considérées par WARA comme pertinentes et suffisantes pour la conduite de la notation d'ONATEL.

Enfin, WARA précise que la notation d'ONATEL est sollicitée et participative, c'est-à-dire qu'elle fait suite à une requête en notation de la part d'ONATEL, et que l'équipe dirigeante de la société a pris part active aux échanges avec les équipes analytiques de WARA.

La note d'ONATEL de « **BBB** » est donc 1 cran au-dessus de la note acceptée par le CREPMF pour émettre sans garantie.

Le rapport de notation complet est disponible sur demande par mail à l'adresse infos@rating-africa.org

Contact

Analyste principal
Oumar NDIAYE
Fixe : + 225 22 50 18 44
+ 221 33 825 72 22
Email : infos@rating-africa.org